



# **BILAN DE LÉGISLATURE 2020-2025**



> **Conseil administratif**

Bruno da Silva, Pascal Uehlinger et Marc Kilcher

## **Message du Conseil administratif**

Chères Thônésiennes, chers Thônésiens,

Le 31 mai 2025 se tournera la dernière page de la législature 2020-2025. Sur un plan général, cette période restera probablement dans les mémoires comme celle de la transition entre le « monde d'avant » la pandémie et le « monde d'après ».

Sur un plan local, cette période a été marquée par une transition sociétale majeure avec l'émergence de nouveaux quartiers. Pour la Ville, cela se traduit par une croissance significative de sa population, transformant profondément son dynamisme et son visage urbain. Intégrer le cercle des grandes communes genevoises génère nombre de défis : financiers, sociaux, organisationnels ou urbanistiques. Pendant cette législature, le Conseil administratif aura donc engagé toutes ses forces pour les relever, afin que Thônex reste une ville où il fait bon vivre et à l'écoute de ses habitant-e-s.

Les deux premières années de la législature, marquées par la pandémie, ont généré de profonds bouleversements, pour la population comme pour l'administration communale. Cette période compliquée a nécessité de la part des services communaux une capacité d'adaptation considérable. Ceux-ci ont d'ailleurs développé une créativité hors du commun, indispensable pour réinventer une vie la plus normale possible pendant cette période extraordinaire... et en tirer les enseignements pour préparer l'avenir de la ville. Cette inventivité s'est poursuivie après la sortie de la crise sanitaire. De nombreuses réalisations en faveur de la population en attestent et ont marqué la vie communale.

Les moyens donnés ont eu pour but de relever les défis à venir, tels que la densification, l'accroissement démographique, la gestion des flux de circulation, les enjeux environnementaux, la cohésion sociale et la consolidation d'une économie attractive. Avec, pour axe central de l'action communale, la volonté de proposer des prestations toujours plus qualitatives à la population.

Des chantiers d'une telle ampleur ne se réalisent pas seul : le Conseil administratif exprime donc ses profonds remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ces réalisations : associations, partenaires externes dans tous les domaines concernés. L'Exécutif tient également à saluer l'administration communale, pour le talent et l'énergie déployés dans la concrétisation des objectifs politiques tracés dans sa feuille de route 2020-2025.

Le 31 mai 2025 sera aussi l'occasion de prendre congé de deux des membres du Conseil administratif : Pascal Uehlinger et Marc Kilcher quitteront en effet leurs fonctions après respectivement 15 et 10 ans au service de la Ville. Leur activité, leur engagement, leurs projets auront significativement contribué à lancer Thônex sur les rails de son avenir.

Le Conseil administratif

# RÉPONDRE À LA CROISSANCE DE LA VILLE

Depuis plusieurs années, Thônex connaît une croissance continue et un développement soutenu, témoignant de son dynamisme et de son attractivité. Afin d'accompagner cette évolution et de répondre aux besoins croissants de ses habitant-e-s, plusieurs grands projets structurants ont été réalisés ou initiés. Ces initiatives, s'inscrivant dans une vision à long terme, visent à renforcer la qualité de vie, à moderniser les infrastructures et à préserver l'équilibre entre urbanisation et cadre de vie.

## BELLE-TERRE

Les années 2020-2022 ont été marquées par la naissance du quartier Belle-Terre, grâce à l'achèvement de la phase 1 du chantier et l'arrivée des premiers habitant-e-s. La réalisation de cette première étape s'est traduite par la

construction de 700 logements, de surfaces d'activités, d'un groupe scolaire ainsi que la réalisation d'espaces publics pour accompagner le nouveau quartier.

*A travers ses logements, ses infrastructures et ses espaces publics, le nouveau quartier Belle-Terre s'intègre durablement dans la ville*

A travers les logements, les infrastructures et les espaces publics nés dans et autour de ce projet, le nouveau quartier Belle-Terre symbolise la philosophie du Conseil administratif : permettre à l'un des dix plus grands projets urbanistiques du canton de s'intégrer durablement dans la ville, dans le respect de ses citoyen-ne-s et de son environnement. Les démarches suivantes témoignent des moyens déployés pour y parvenir :

- **L'école primaire Belle-Terre**, conçue pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitant-e-s, a vécu sa première rentrée le 30 août 2021. Ce nouveau groupe scolaire comprend 16 classes, 1 salle de gymnastique triple (une installation peu courante, qui permet d'accueillir 400 spectateurs-trices sur ses gradins mobiles) et des locaux pour les associations communales.
- En parallèle de l'arrivée sur site de trois lignes de transports publics fin 2021, **un mail central** (limité à 30 km/h pour les voitures), une piste cyclable, une zone piétonne centrale et de larges trottoirs permettent aujourd'hui de circuler de manière fluide dans le quartier, quel que soit son mode de **mobilité**.



< **Belle-Terre**  
Mail central

- L'ensemble des places de stationnement se trouve en sous-sol, afin de libérer les espaces extérieurs et de pouvoir les utiliser de manière optimale, afin de faciliter les rencontres entre habitant-e-s, dans un **cadre convivial** et propices à la détente et aux échanges.
- Pour accompagner l'émergence de ce nouveau quartier et lui permettre de s'intégrer harmonieusement dans son environnement, la Ville de Thônex a financé la réalisation d'**espaces publics**. La philosophie dans laquelle ils ont été réalisés témoigne de manière éloquentte la volonté communale de réaliser toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement des trois étapes de construction de Belle Terre en un seul et unique phasage. Finalisés durant l'été 2022, ces espaces comprennent notamment des noues, des cours champêtres, un verger et quelque 452 arbres.



> **Espaces  
publics**  
452 arbres  
plantés



> **Bâtiment administratif**  
Extension de la Mairie



> **Guichet communal**  
Nouvelle réception de la Mairie

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitant-e-s et répondre aux besoins grandissants de la population – que ce soit sur le plan social, associatif, sportif ou culturel – plusieurs infrastructures communales ont été adaptées ou réalisées, en adéquation avec la nouvelle envergure de la ville :

- **Création d'un nouveau Guichet communal** (avenue Tronchet 13A), situé au cœur de la ville et conçu pour se rapprocher de la population. Ce bâtiment accueille depuis juin 2021 la réception destinée à la population, le service de la cohésion sociale, la Police municipale ainsi que la salle du Conseil municipal.
- **Aggrandissement du bâtiment administratif** (chemin du Bois-Des-Arts 58). Mise en service en novembre 2021, la nouvelle annexe a permis la réorganisation des services communaux. Elle accueille désormais les services technique, des finances, ainsi que celui de la culture et des manifestations. Relié directement à la Mairie historique et à la salle Louis-Valencien, ce bâtiment comprend également un parc extérieur nouvellement créé, un parking visiteurs réaménagé ainsi qu'un parking souterrain.
- **Renouvellement du plafond de la salle des fêtes** (avenue Tronchet). Lancés au printemps 2020, les travaux se sont achevés en novembre 2021. Cette intervention a permis de repenser entièrement la structure des plafonds et de l'éclairage, permettant ainsi à la deuxième salle de spectacle du canton en termes de capacité de continuer à accueillir des événements culturels majeurs.

- **D'autres grands projets structurants ont été lancés** durant la législature; leur réalisation, ces prochaines années, transformera durablement le paysage thônésien. Parmi eux, le nouveau quartier du Foron, où de nouveaux logements - complétés par la construction d'une école - remplaceront l'actuelle usine de Caran d'Ache. A cela s'ajoute le **réaménagement des espaces publics autour de la salle des fêtes**; ceux-ci permettent la mise en valeur d'un nouveau centre urbain, où convergeront des infrastructures essentielles à la vie communale, telle que l'école Marcelly, deux crèches, la piscine ou encore l'auberge communale.

## ESPACES PUBLICS

Si les infrastructures sont essentielles pour répondre aux besoins de la population, les espaces publics participent également à la qualité de vie des habitant-e-s. C'est pourquoi, un accent particulier a été mis tout au long de la législature sur l'amélioration des espaces extérieurs.

- **Renforcement de l'activité des services :**

Le service voirie et espaces verts ont fusionné en 2020 pour devenir le **service de l'espace public**. Il a connu une transformation significative, marquée par la création de quatre pôles et l'aménagement de nouveaux bureaux. Un poste administratif a été ajouté pour soutenir cette évolution. En matière de verdissement, depuis 2020, le platelage et la végétalisation de la rue de Genève ont été effectués et pérennisés, tout comme la création d'une placette sur le chemin du Foron.

Des espaces de libre cueillette ont été aménagés. Une nouvelle serre pour la production horticole a été inaugurée et l'événement « Parcs en fête » a été organisé avec succès. Depuis 2024, un plan d'arbo-risation ambitieux a déjà permis la plantation de 100 arbres et quatre vergers. Une micro-forêt a vu le jour à la Maison des Quartiers et le projet de végétalisation du cimetière a été lancé. Le projet « 1001 jardins » a été expérimenté en phase test, tandis que des aménagements ont été réalisés sur l'avenue Adrien-Jeandin. Un jardin-forêt comestible a été installé sur la parcelle Foron et des aménagements

*Depuis 2024,  
un plan d'arborisa-  
tion ambitieux  
a déjà permis  
la plantation de  
100 arbres et  
quatre vergers*

ont également été réalisés dans le parc Fossard. A noter que la Ville de Thônex a été distinguée lors de plusieurs concours cantonaux tels que Nature en Ville (2021, 2022 et 2023) et au Concours des communes fleuries; ce dernier a ainsi permis à Thônex de remporter, entre autres, en 2023 le 1<sup>er</sup> Prix pour la commune la mieux fleurie du canton, le 1<sup>er</sup> Prix pour les aménagements éphémères, le 1<sup>er</sup> Prix pour le fleurissement général dans la catégorie Ville entre 12'000 et 16'000 habitants et, en 2024, le 2<sup>ème</sup> prix pour les aménagements éphémères, les fontaines fleuries, le fleurissement général dans la catégorie Ville entre 12'000 et 16'000 habitants.

- **Réaménagements et mise en valeur des parcs communaux** : pour offrir à la population des espaces de verdure de qualité et permettre une végétalisation du centre urbain, différents parcs ont été créés ou réaménagés. A commencer par le parc Jean-Marie Gignoux, situé derrière la salle des fêtes, ou encore le parc Motrice Picasso, le long de la voie verte; plus récemment, le nouveau parc Marcelly a été créé dans le prolongement du parc Graveson et de l'école Marcelly. Nouvel écrin de verdure au centre-ville, ce lieu destiné au public offre à la fois un espace ludique pour les enfants, mais aussi un îlot de fraîcheur et de végétation.

> **Adrien Jeandin**

Parc aqualudique (photo de gauche)

> **Parc Graveson**

Installation de nouveaux jeux (photo de droite)



- **Rénovations des places de jeux** : véritables lieux de vie pour une partie de la population, plusieurs places de jeux ont été rénovées, voire même nouvellement créées. Le préau et les aménagements de l'école Bois-Des-Arts ont par exemple été entièrement repensés, de même que le parc Graveson; ce dernier, agrandi, a permis l'installation de nouveaux jeux et équipements ludiques destinés aux plus jeunes. Enfin, la pataugeoire du préau de l'école Adrien-Jeandin, trop petite et vétuste, a été rempla-



cée par un nouveau parc aqualudique, composé de jets, geysers et canons à eau.



> **Chemin  
mémoriel**

11 bornes installées  
entre la Suisse et  
la France

- **Mise en valeur d'espaces publics et de leur ancrage historique :** un important travail de mémoire en lien avec l'histoire locale a été réalisé pour permettre un renforcement de l'identité collective. Dans cette logique, huit parcs communaux ont été rebaptisés d'après des personnalités qui ont marqué l'histoire de Thônex. Un chemin mémoriel a aussi été créé, sous la forme d'une promenade reliant 11 points de passage existants entre la Suisse et la France durant la Seconde Guerre mondiale. Ce cheminement de 5.5 km vise à mettre en lumière une période particulière de la vie locale, tout en permettant aux habitant.e-s de se (ré)approprier des endroits parfois moins connus de la commune.
- **Renforcement de la politique des déchets :** en cinq ans, les écopoints communaux ont été multipliés par deux sur l'espace public. Une zone de dépôt pour les déchets spéciaux a été créée au centre de voirie. La lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages s'est prolongée, avec notamment la mise en place de caméras de surveillance, la fermeture des écopoints avec des bâches et l'apposition d'autocollants sur les encombrants avec une mise à l'amende de tous les cas avérés. La campagne de réduction des déchets ménagers a continué, suivie d'une phase pilote dans le quartier des Verchères pour étendre la collecte des déchets de cuisine. La Semaine de valorisation des déchets a été perpétuée grâce à son succès et s'est renforcée avec l'initiative « Urban Plogging ». Pour les entreprises, une facturation sur les déchets a été mise en place pour appliquer le principe pollueur-payeur. Au sujet de la propreté dans la ville, la lutte contre les tags s'est accentuée, avec la signature d'un contrat de nettoyage avec un prestataire externe pour les axes principaux de la commune, la voie verte et les bâtiments communaux, accompagnée d'une incitation à conclure des contrats privés.
- **Embellir Thônex :** Avec l'apposition d'autocollants sur les coffrets SIG, la Ville de Thônex contribue à valoriser l'espace urbain. Une campagne d'autocollants au sol a été menée pour lutter contre le littering, notamment les mégots à travers le slogan « La mer commence ici ». Les plaques de rue de la Ville ont été mises à jour et uniformisées pour renforcer la connaissance de l'histoire locale par les promeneurs-ses.



# RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

La poursuite et l'intensification de la politique de développement durable faisait partie des objectifs majeurs du Conseil administratif pour la législature 2020-2025.

- **Réduction de l'empreinte carbone :** soucieux d'adopter une démarche exemplaire, l'Exécutif a réalisé d'importants investissements et mené de nombreux travaux visant à réduire la consommation électrique de la Ville. Cela s'est notamment traduit par l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux, pour atteindre un total de 3'565 panneaux (dont 1'218 sur l'école Belle-Terre). Ces aménagements ont permis de réduire de plus de 30% la consommation électrique de la Ville entre 2022 et 2023.

Deux systèmes de chauffage à distance ont également été créés visant à alimenter des bâtiments communaux considérés comme de gros consommateurs d'énergie : le premier relie l'école Marcelly, la piscine, la crèche et le jardin d'enfants, le Conservatoire de musique, l'auberge communale et la salle des fêtes ; le second alimente la Mairie, son extension, la voirie, l'école Bois-Des-Arts et la caserne des pompiers.

> **Belle-Terre**  
1'218 panneaux  
installés sur  
l'école





> **Belle-Terre**  
Création  
de noues



> **Forêt nourricière**  
Labyrinthe de maïs

*L'installation  
de panneaux  
photovoltaïques a  
permis de réduire  
de plus de 30%  
la consommation  
électrique de la Ville  
entre 2022 et 2023*

- **Préservation de la biodiversité :** pour contrebalancer l'urbanisation de la ville, un effort particulier a été consenti pour garantir la qualité de vie des habitant-e-s, tout en assurant l'équilibre des écosystèmes. Des zones humides ont ainsi été créées, par exemple des étangs et des noues à Belle-Terre ou dans le secteur jouxtant la Mairie; diverses créatures amphibies ont ainsi été introduites dans ces écosystèmes. Un projet de végétalisation urbaine s'est aussi concrétisé à travers la création de jardins partagés et de potagers participatifs, mis à disposition de la population. Une forêt participative a été réalisée à Belle-Terre, plantée sous la méthode Miyawaki. Cette technique vise à créer des forêts urbaines sur de petites surfaces grâce à une forte densité de plantes permettant ainsi une croissance rapide. Quatre vergers ont été plantés (Belle-Terre, voie de la Résistance, Marcellly, Mairie), pour permettre notamment de développer des ateliers participatifs, créer des associations de quartier autour d'un suivi de verger, élaborer des journées pédagogiques et didactiques pour les aîné-e-s et les enfants. Enfin, une forêt nourricière a été plantée à la route de Jussy pour offrir la possibilité aux habitant-e-s de cueillir des légumes et des fruits frais en libre cueillette.

# GARANTIR LA SÉCURITÉ

La législature 2020-2025, en particulier après la crise sanitaire, a vu le renforcement de certains comportements affectant la tranquillité publique, voire l'émergence de nouvelles problématiques, avec parfois de graves conséquences. Attaché à la sécurité de son territoire et au maintien de la tranquillité dans l'espace public, le Conseil administratif a décidé de doter sa Police municipale de moyens supplémentaires.

- **Renforcement de l'effectif de la police avec un poste et une antenne :** trois nouveaux agents ont été recrutés pour compléter les effectifs de la Police municipale, portant l'équipe à un total de 15 collaborateurs (13 agents et 2 collaborateurs dédiés au contrôle du stationnement). La Police municipale a pris ses quartiers dans ses nouveaux locaux au guichet communal (avenue Tronchet) et dispose désormais d'un deuxième poste/antenne qu'elle partage avec les polices de Chêne-Bourg et de Veyrier, sur la rue de Genève. Cette antenne dispose de locaux de détention et de salles d'audition et est reliée au poste de police cantonale adjacent.



> **Police municipale**  
Patrouille

- **Renforcement de la présence sur le terrain :** les horaires de patrouille ont été élargis, pour mieux répondre aux enjeux de sécurité et de tranquillité publiques, avec une couverture nocturne étendue en fin de semaine. Les programmes « Allées sécurisées » et « Voisins vigilants » ont été lancés respectivement en 2021 et 2024. Ces démarches de sensibilisation portent sur les enjeux de sécurité en zone urbaine et en zone villa, impliquant les locataires, propriétaires et régies. Enfin, la Police municipale a mené de nombreuses actions durant la législature : stands dédiés à la mobilité douce et aux propriétaires de chiens, ateliers de réparation de vélos, soirées de sensibilisation aux cambriolages dans l'ensemble des associations de quartier et d'intérêt de la Ville de Thônex.

- **Conclusion d'un Concept de Proximité de la Sécurité Publique (CPSP) :** Après la résiliation en 2021 du premier contrat local de sécurité (CLS) entre la Police municipale de Thônex et le canton de Genève, le Conseil administratif a élaboré et signé un nouveau type de contrat de sécurité avec le canton. Ce dernier redéfinit la coopération entre les autorités locales et cantonales et repose sur trois axes principaux, incluant un nombre accru de partenaires publics :
  - o Partage et analyse du renseignement;
  - o Coordination renforcée;
  - o Présence préventive.

## **FAVORISER LE LIEN**

Avec l'accroissement et la diversification de sa population, la Ville de Thônex s'est engagée très activement en faveur du développement et du renforcement des liens sociaux. Au-delà des générations, des origines et des parcours de vie, ce lien représente en effet un enjeu sociétal majeur. Il peut se cultiver de diverses manières : de l'organisation de manifestations communales à du soutien pour les personnes en proie à des difficultés dans leur vie quotidienne, de la culture à l'encouragement à la citoyenneté, la cohésion sociale devient ainsi le fil conducteur qui unit les Thônésien-ne-s entre eux et à leur commune.

Grâce à une **restructuration complète du service de la cohésion sociale** – qui s'est notamment traduite par l'engagement de neuf collaborateurs-trices et au renforcement des compétences à l'interne du service, sur le plan du soutien individuel, aux seniors, à la vie associative et à la vie de quartier – la Ville de Thônex a personnalisé ses prestations existantes. Elle a aussi étoffé son offre, grâce à un important travail mené en collaboration avec des partenaires internes et externes, pour mieux répondre aux besoins des différentes catégories de population :

- **Affirmation comme pôle régional :** la Ville de Thônex a su créer un solide réseau de partenaires pour se positionner comme un acteur majeur de la cohésion sociale sur le plan cantonal. Ce nouveau positionnement s'est notamment traduit par une distribution d'aide alimentaire mise en place durant la pandémie de Covid, menée conjointement avec les Colis du cœur et le Département de la cohésion sociale. Celle-ci s'est matérialisée par la distribution de plus de 4'000 colis à raison d'une fois par semaine à 2'400 foyers chênôis.

Par ailleurs, en 2021, grâce à un partenariat avec le Bureau d'information sociale (BIS), la Ville de Thônex a été l'une des premières communes du canton à accueillir une permanence gratuite et sans rendez-vous pour venir en aide aux personnes en situation financière, sociale ou psychologique difficile, grâce à un accès direct à des professionnels.

- **Développement de la vie de quartier :** un important travail d'investissement en faveur des quartiers a été accompli. Cela s'est concrétisé par la création de nouvelles associations, comme celle du quartier de Belle-Terre; le soutien aux associations locales, telle que l'association Moillesulaz-Foron; la mise en place de nouvelles fêtes dans les quartiers, la mise à disposition de places dans des centres aérés destinés aux enfants de la région. Autre exemple emblématique de la volonté de la commune : la création du BAT26, un espace de rencontre et de loisirs, animé par les associations qui l'utilisent et mis à disposition des habitant-e-s.



> **BAT 26**  
Espace de  
rencontre  
et de loisirs

- **Accompagnement des seniors :** diverses actions en faveur des personnes en âge AVS ont été réalisées, notamment grâce à l'arrivée d'une chargée de mission seniors. Parmi ces démarches, on pourra relever la mise en place de permanences inter-générationnelles destinées à accompagner cette tranche de population dans l'apprentissage et l'utilisation des nouvelles technologies. Citons aussi la multiplication de journées seniors, passées à neuf contre une seule auparavant ; organisées autour de thématiques variées, elles ont pour but de répondre à tous les goûts et faciliter les échanges entre les participant-e-s. Enfin, un nouveau guide seniors a été élaboré, offrant un recueil d'informations pratiques sur les ressources locales et les services à disposition pour faciliter leur quotidien.

*Depuis 2020,  
la Ville de Thônex  
est devenue un  
acteur majeur dans  
le domaine de la  
cohésion sociale et  
une référence au  
niveau cantonal*

- **Soutien à la participation citoyenne :** que ce soit à travers la création du BAT26 – issue d’une démarche participative auprès des habitant-e-s de Curé-Desclouds – la participation à la Semaine de la démocratie pour les élèves en 8P, ou encore le lancement de l’appel à projets « Alors on s’lance » (destiné aux 15-25 ans pour les accompagner dans la réalisation d’un projet), la volonté de donner une voix à la population pour participer à la vie communale représente un enjeu essentiel pour le Conseil administratif. Le lancement du Conseil des habitants se positionne peut-être comme l’apogée de cette démarche. Cet ambitieux projet vise à permettre à la population thônésienne – quel que soit son âge, ses origines ou son milieu social – de transmettre aux autorités ses préoccupations, ses idées et sa volonté de participer à la vie communale.
- **Politique de la jeunesse :** fruit d’une démarche de grande envergure, la politique publique de la jeunesse a procédé à un état des lieux des besoins, des envies, des moyens à mettre en œuvre et des objectifs poursuivis en faveur de la jeunesse thônésienne. Cette démarche innovante a été co-construite avec l’intégralité des parties prenantes; elle a surtout permis d’intégrer le destinataire final dans le processus, à savoir les jeunes de Thônex. Parmi les dix grandes orientations dégagées figurent notamment l’accompagnement des jeunes pour réussir leur scolarité et renforcer la lutte contre le décrochage, prévenir les comportements à risque et faciliter l’accès aux soins et à la prise en charge, soutenir l’attractivité socio-économique des quartiers ou encore permettre l’expression et l’impact de la parole des jeunes.

> **Semaine de la démocratie**  
Accueil d’une classe de 8P



Grâce à l'ensemble de son action, Thônex est devenue, en l'espace de cinq ans, un acteur majeur du domaine de la cohésion sociale et une référence au niveau cantonal. Dans cette logique et grâce à la signature de conventions de collaboration intercommunales, la Ville de Thônex met désormais ses prestations sociales à disposition des populations de quatre autres communes de la région Arve et lac (Vandoeuvres, Presinge, Puplinge, Choulex).

Parallèlement au volet social, la culture se positionne aussi comme un pilier du bien-vivre ensemble, en favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et le sentiment d'appartenance à une communauté. Elle constitue un vecteur essentiel de lien, en rassemblant des individus d'horizons variés autour de valeurs partagées et d'expériences communes.

Conscient de ces enjeux, le Conseil administratif s'est engagé à maintenir et enrichir l'offre culturelle de la ville. Tout en préservant l'organisation de ses événements traditionnels, il a initié de nouvelles manifestations, conçues pour répondre aux attentes de toutes les catégories de la population. Parmi les nouveautés, on trouvera :

- **Refonte de manifestations majeures :** pour s'adapter à une ville en pleine évolution, certaines manifestations ancrées dans la vie thônésienne ont évolué. ThôNoël a par exemple pris une nouvelle ampleur en se transformant en véritable marché de Noël, organisé sur deux jours. Les promotions citoyennes ont pour leur part été repensés pour offrir aux jeunes un moment festif, accompagné d'un spectacle attractif. Une réflexion est aussi en cours quant à une évolution de la programmation de la saison culturelle, dans l'optique de se rapprocher des attentes du public.

> **ThôNoël**  
Marché de  
Noël 2024





> **Ferme urbaine**  
Parc F.-A.  
Châtrier



> **Before I die**  
Oeuvre d'art  
participative



*La culture se positionne comme un pilier du bien-vivre ensemble, en favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et le sentiment d'appartenance*

- **Création de nouveaux événements culturels :** de nouvelles manifestations ont aussi vu le jour pour animer la vie communale tout au long de l'année. Une ferme urbaine a par exemple été installée au parc F.-A. Châtrier durant les vacances scolaires d'octobre, pour permettre à la population de se (re) familiariser avec le monde de l'agriculture, de la nature et de l'environnement au sens large. La Ville de Thônex organise aussi désormais une Fête de la musique sur la place de Graveson durant deux jours, proposant des concerts gratuits en plein air. Enfin, un large panel d'animations estivales a été mis en place dans une optique d'animation de l'espace public durant l'été, proposé sous la forme d'événements culturels gratuits destinés à toutes les tranches d'âge et de population.
- **Création du Fonds d'art communal :** dans l'optique de contribuer à la qualité artistique et à la mise en valeur des édifices publics, la Ville de Thônex a créé son Fonds d'art communal. Celui-ci a pour ambition de créer, développer et promouvoir le lien social

entre les habitant-e-s, par le biais de l'art. Différentes œuvres ont été acquises ou réalisées dans le cadre de ce Fonds, à commencer par l'œuvre participative « Before I die », qui propose aux passant-e-s de partager leurs rêves et aspirations sur un mur installé dans l'espace public. Une bourse culturelle a également été créée, visant à promouvoir le développement de projets artistiques et innovants. Un lieu d'exposition en plein air est par ailleurs en cours de développement et devrait voir le jour courant 2025.

- **Renforcement du jumelage :** véritable institution de la vie communale, le jumelage avec la commune Graveson a passé un cap important en 2022, avec les festivités organisées à Graveson à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Pour maintenir un lien historique fort avec sa jumelle française, la Ville de Thônex a souhaité redynamiser le moment d'accueil de la population gravesonnaise en organisant pour la première fois, en 2024, un escape game spécialement conçu pour l'événement et ouvert à toute la population.



> **Jumelage  
2024**  
Repas officiel

L'ensemble des événements proposés ont permis la réalisation d'une culture diversifiée, inclusive et accessible à tous, permettant à chacun de trouver sa place et de contribuer au dynamisme collectif. En soutenant activement la culture sous toutes ses formes, le Conseil administratif a renforcé son rôle de levier pour la cohésion sociale, l'épanouissement individuel et l'animation de la vie locale.

# ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

La Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex (FJT) est une fondation de droit privé, subventionnée par la Ville de Thônex, créée en décembre 1992. La FJT a pour but de créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité de la Ville de Thônex en faveur de la jeunesse, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'activités périscolaires en lien avec l'accueil des enfants à la journée. Depuis sa création, la FJT travaille sous contrat de prestations avec la Ville de Thônex qui lui garantit la pérennité et le financement de ses activités. La Ville de Thônex en définit les obligations.

***La FJT propose  
186 places  
d'accueil subven-  
tionnées par la  
Ville de Thônex  
au sein de ses  
structures***

A ce jour, la FJT propose 186 places d'accueil subventionnées par la Ville de Thônex au sein de ses structures. En 2021, la Fondation a transféré la crèche de Chapelly dans le nouveau quartier de Clair-Val, en y augmentant le nombre de places de manière conséquente.

Depuis la rentrée scolaire 2023, dix places subventionnées supplémentaires ont été mises à disposition des enfants thônésiens en âge préscolaire à la crèche privée Bubbles à Belle-Terre.

Depuis 2018, la FJT est en charge de la gestion des restaurants scolaires de la Ville de Thônex, y compris la facturation, le suivi des contentieux, la gestion des équipes et la logistique. Cette organisation et la mission pédagogique de ce pôle se sont renforcées durant la législature, avec l'engagement de ressources dédiées, le renouvellement d'un des prestataires (Fondation Pro), le passage au deuxième repas non carné et la mise en place d'un cinquième restaurant scolaire dans le nouveau quartier Belle-Terre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la FJT a complété son offre avec un pôle périscolaire comprenant la mise en place d'activités sportives et ludiques, notamment pour les enfants suivis au sein du parascolaire (GIAP). De plus, il a été conjointement décidé entre l'association des ludothèques et la Ville de Thônex de confier à la FJT la gestion des trois ludothèques communales. Depuis 2024, le format des ludothèques a évolué vers celui de média-ludothèques.

Dès février 2025, un nouvel espace dévolu au développement de l'enfant et au soutien à la parentalité ouvrira ses portes dans le parc Munier (ancienne maison du conservatoire dénommée maintenant « La Parenthèse »), celui-ci comportera la quatrième média-ludothèque communale.



# VILLE DE THÔNEX

MENTIONS LÉGALES © 2025 Ville de Thônex. Tous droits réservés.

Graphisme : Blou Design

Impression : Imprimerie Chapuis

Crédits photographiques : Joseph Carlucci, Luca Fascini, Eric Frachon,  
A. Ruttimann, Bureau d'architecture CCHE, Ville de Thônex

Document publié par la Ville de Thônex, chemin du Bois-Des-Arts 58, 1226 Thônex.